

Appendix  
(D.)  
14th Jany.

The Stone for the Locks and Bridges has been hitherto procured, and meant to be continued, from Caughnawaga. The expense is necessarily heavy, but somewhat under what Contracts near the Town would have cost, deliverable at the Quarries; and the saving in transport therefrom to the places where the Stone was to be used, is in favor of Caughnawaga, as it is expected by letting a little water into the Canal along the second and third Section, when fully excavated to their depth, and the regulating Lock completed, the Stones can be conveyed in a kind of Scow or Flat to the next two Locks which are wished to be executed next season.

The high water and heavy rains also prevented working upon the low grounds on this side of the Côte St. Paul Section, but a considerable excavation has been made on Mr. Gregory's grounds.

The State of the whole Works at present may be considered to be thus:

SECTION 1st. From the Inlet of the River at the head of the Canal to the regulating Lock is seventeen hundred yards in length; about one fifth of the excavation whereof, in rock, is done. On this Section three Wooden Bridges will be required, and the Bank and Towing Path next the River must be raised and well secured.

SECTION 2d, Through the La Chine woods from the regulating Lock to McNaughton's at the commencement of Côte St. Paul, is three thousand one hundred yards. The excavation of this is nearly done, excepting some rock in the bottom, and dressing down the sides. In this Section are, the regulating Lock three fourths, and a Stone Bridge wholly, executed. Another Stone Bridge over that Lock—a Sluice for running off the Canal water when requisite—and likewise an Overshot must be made, and near two miles of Towing Path be gravelled.

SECTION 3d or Côte St. Paul, From Mr. McNaughton's including the two common Locks is five thousand yards in length. The whole of the excavation is nearly finished, excepting one of the Lock Pits. Catch-water Drains have been necessary and have been expensive—as also making in many parts, a New Road, where the line of the Canal interfered with the old one. In this Section are two Locks to make—four Bridges—one Arched Stone Tunnel, and nearly three miles of Towing Path to gravel.

SECTION 4th, Extending from the second common Lock at Côte St. Paul, to the third Lock near the Recollets Suburb, three thousand one hundred yards in length; about five hundred yards are excavated, and five hundred more begun, which, being sheltered, will be continued during the winter. Much however, is required to be done upon this Section, including a large Tunnel, and an Overshot.

On a retrospective view of the whole, six miles and two hundred and forty yards have been more or less operated upon, whereof four miles and fifteen hundred yards (excepting about Six Hundred Pounds in Expense yet to be done) are excavated—seventeen hundred yards, one fifth excavated, and five hundred more begun.

The Expenditure hitherto has been as follows, viz.

From the commencement to the 31st December 1821, as per Accounts then stated and Vouchers rendered, £10196 6 6  
Thence up to the 31st October 1822, per do. do. 15302 18 5

Total Expenditure to 31st October 1822,	£25499 4 11
The Expenditure since, to 31st December 1822, is about,	4000 0 0
In all	£29499 4 11

And if they can continue to work during the winter upon the La Chine Section, which would be very desirable in case of high water in the Spring, and in quarrying and cutting Stone for the two Locks of the Côte St. Paul Section—there will be required Two Thousand Pounds per month for the four months from December to May next.

The money granted by the Legislature, including Ten Thousand Pounds expected from the Military Government, it was hoped might have sufficed to carry the Canal into the River at Munn's Ship Yard, near the Port of Montreal, but the extra quantity of Rock, far beyond expectation, with the great expense of Fences, Drains, Roads, costs of Grounds used for the Canal, and of Houses removed from its line, with various Contingencies, have been very heavy; and near the Town the cost of Grounds and Houses will greatly increase. To curtail part of the Expense, the Commissioners have considered it their duty, under a fair construction of the Spirit of the Act, to deviate somewhat from the originally intended line of the branch to the Port, by keeping through the Farm of the Priests of the Seminary, without crossing the La Chine Turnpike Road, because this deviation equally admits of the future execution of what they consider an indispensable condition of the Act; namely, the continuation of the Canal to below the current of Saint Mary, if the Legislature should hereafter grant the Funds needful for such continuation; and, in the mean time, a considerable saving in the Expenditure will result from the deviation. The only difference between the

On a fait venir jusqu'à présent, et l'on se propose de continuer à faire venir de Caughnawaga la Pierre pour les Vannes et pour les Ponts. Les frais sont nécessairement considérables, mais un peu moins que si l'on avoit fait marché pour l'avoir d'après de 14e Janvr. Montréal livrable aux Carrières. L'épargne sur le transport de là aux lieux où la Pierre devroit être employée est en faveur de Caughnawaga, vu qu'on s'attend qu'en laissant entrer un peu d'eau dans le Canal, le long de la seconde et de la troisième Sections, lorsqu'elles seront creusées à demeure, et que la Vanne régulatrice sera achevée, la Pierre pourra être transportée sur un espèce de Bac ou Radeau aux deux plus proches Vannes qu'on désire construire l'Eté prochain.

Les hautes Eaux et les grosses Pluies ont aussi empêché de travailler dans les endroits bas de ce côté-ci de la Section de la Côte Saint Paul, mais il a été fait une excavation considérable sur le terrain de Mr. Gregory.

L'état de tous les Travaux présentement peut être considéré comme suit :

Première Section.—Depuis l'entrée du Fleuve à l'extrémité du Canal jusqu'à la Vanne régulatrice, il y a en longueur dix-sept cens Verges, un cinquième de l'excavation de cette distance dans le Roc est achevé. Il faudra sur cette Section trois Ponts de Bois, et les bords et la route de touage près du Fleuve doivent être élevés et bien assermis.

Seconde Section.—Par le Bois de La Chine, depuis la Vanne régulatrice jusques chez McNaughton au commencement de la Côte Saint Paul, il y a trois mille cent Verges. L'excavation de cette Section est presque achevée, à l'exception de quelque roc au fond, et des côtés qu'il faut accomoder; dans cette Section sont la Vanne régulatrice, exécutée aux trois quarts, et un Pont fini. Il faudra construire un Pont de Pierre sur cette Vanne, un autre Pont de Bois, une Ecluse pour faire écouler l'eau du Canal lorsqu'il sera nécessaire, ainsi qu'un Overshot et graveller près de deux miles de la route de touage.

Troisième Section ou Côte St. Paul depuis chez Mr. McNaughton y compris les deux Vannes communes, il y a cinq mille Verges en longueur. La totalité de l'excavation est presque achevée exceptée les fondations d'une des Vannes. Il a fallu faire des saignées qui ont été dispendieuses ainsi qu'un Chemin neuf en plusieurs endroits où la ligne du Canal coupe l'ancien. Dans cette Section il y a deux Vannes à faire, quatre Ponts, une communication de pierre en ceinture, et près de trois miles de route de touage à graveller.

Quatrième Section.—S'étendant depuis la seconde Vanne commune à la Côte St. Paul jusqu'à la troisième Vanne près du Faubourg des Récollets, trois mille cent Verge en longueur. Il en a été creusé environ cinq cens Verges et cinq cens autres commencées lesquelles étant abritées seront continuées durant l'hiver. Il y a pourtant beaucoup à faire sur cette Section, y compris une grande communication de pierre en ceinture et un Overshot.

En reportant la vue sur le tout, on a travaillé plus ou moins sur l'espace de six miles et deux cens quarante verges, desquelles quatre miles et quinze cens verges (excepté pour la valeur de six cens Louis environ de frais encore à faire,) ont été creusées; dix-sept cens verges creusées au cinquième et cinq cens verges commencées.

Les Dépenses ont été jusqu'à présent comme suit, savoir :

Du commencement au 31 Décembre 1821 comme par Comptes alors faits et preuves exhibées, £10196 6 6  
De là au 31 Octobre 1822, par do. do. do. 15302 18 5

Total des Dépenses jusqu'au 31 Octobre 1822, £25499 4 11
La Dépense depuis lors jusqu'au 31 Décembre 1822, est d'environ, 4000 0 0
En tout, £29499 4 11

Et si l'on peut continuer à travailler sur la Section de La Chine durant l'Hiver, ce qui sera fort à désirer, en cas que l'eau soit haute au Printemps, et à tirer et tailler la Pierre pour les deux Vannes de la Section de la Côte St. Paul, il faudra deux mille Louis par mois, pour les quatre mois de Décembre à Mai prochain.

On espérait que l'Argent accordé par la Législature joint aux deux mille Louis attendus du Gouvernement Militaire, auroit suffi pour conduire le Canal au Fleuve au Chantier de Munn, près du Port de Montréal, mais la quantité extraordinaire de Roc vif qui a de beaucoup surpassé ce qu'on attendoit, les Clôtures, les Saignées, les Chemins, les Terreins employés pour le Canal, et le déplacement des Maisons qui se trouvent dans la ligne, et diverses autres circonstances contingentes, ont occasionné de grandes dépenses, et près de la Ville le prix des Terreins et des Maisons sera beaucoup plus haut: pour diminuer une partie des frais, les Commissaires ont cru de leur devoir, en donnant à l'esprit de l'Acte un sens qui paroît raisonnable, de s'écartier un peu de la ligne proposée dans le principe de la branche aboutissant au Port, en continuant par la Terre des Prêtres du Séminaire, sans traverser le Chemin de Barrière de La Chine, parce que cette déviation n'empêche pas l'exécution future de ce qu'on regarde comme une condition indispensable de l'Acte, nommément la continuation du Canal jusqu'au pied du Courant de Ste. Marie, si la Législature fournit par la suite les Fonds nécessaires pour une telle continuation, et en attendant, il résultera de la dé-